

Interpellation

Question orale de Delphine CHABBERT, députée socialiste à Monsieur Rudi Vervoort, Membre du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargé de la Politique de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, des Personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire concernant le transport scolaire dans l'enseignement spécialisé

Monsieur le Ministre,

Les écoles spécialisées étant peu nombreuses, une série d'élèves se voient contraints d'en fréquenter une parfois très éloignée de leur domicile, ce qui entraîne des trajets longs et pénibles deux fois par jour. Plus de 3.000 élèves sont concernés.

Cette rentrée 2023 est marquée par une aggravation de la pénurie de chauffeurs laissant de nombreux enfants sans transports scolaires.

Il nous revient que de nombreux circuits de transport scolaire sont annulés, modifiés ou ne passent plus du tout. En effet, nous apprenons par exemple que plus de quarante élèves sont sans solution de transport scolaire dans le Sud-Est de Bruxelles. J'apprends également que trois autres circuits dysfonctionnent dans une école d'Uccle.

Les conséquences de ces difficultés sont importantes sur le bien-être des enfants, leur santé mentale en particulier et sur l'organisation de vie des parents et des familles en général. Elles aboutissent parfois à des déscolarisations, ce qui est vous en conviendrez, extrêmement grave.

Monsieur le Ministre, voici mes questions :

- Pouvez-vous nous dire combien d'élèves se sont retrouvés sans solutions de transport scolaire à cette rentrée ?
- Pouvez-vous nous confirmer le nombre de circuits de transport scolaire annulés ou modifiés ?



PARLEMENT
BRUXELLOIS

- Quelles sont les solutions mises en place depuis l'année précédente où je vous interrogeais déjà à ce sujet ?
- Comment expliquez-vous ce dysfonctionnement et quelles sont les solutions durables identifiées pour y remédier ?
- Disposez-vous d'une information quant au nombre d'appels passé au call center en ce début d'année scolaire ? jusqu'à quand sera-t-il disponible ?
- Enfin, combien de taxis équipés pour les personnes à mobilité réduite et de taxibus de la STIB sont mis à disposition des élèves fréquentant l'enseignement spécialisé ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Chabbert Delphine

Députée